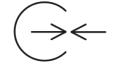
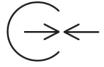
Mesures de protection dans l'enceinte du Gymnase Beaulieu



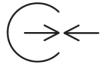


- Se laver les mains en arrivant et en quittant l'établissement.
- Se laver les mains après chaque changement de local et chaque utilisation du matériel commun.
- Privilégier le savon liquide disponible dans les WC ou au lavabo.
- De la solution hydro-alcoolique est à disposition dans les espaces communs.
- Réserve personnelle de solution hydro-alcoolique conseillée.



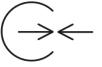


- Le port du masque est obligatoire pour toutes et tous, dans l'enceinte du Gymnase de Beaulieu :
 - les préaux
 - les salles de classe
 - les lieux communs
 - les WC
- Masques jetables fournis aux élèves jusqu'au 6 septembre.
- Changer son masque sanitaire au minimum après une ½ journée de travail.



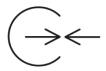


- Avec le masque, couvrir le nez et la bouche.
- Ne plus toucher son masque, dès qu'il est mis; l'enlever par les élastiques.
- En cas d'éternuement, garder le masque et éternuer dans son coude.
- Un masque usagé est mis à la poubelle.
- Seuls les enseignant·e·s qui font face à leur classe et sont à plus de 1.5 m des élèves peuvent enlever leur masque.



Autres mesures sanitaires

- Aérer les locaux entre chaque utilisation.
- Nettoyer sa table et sa chaise en entrant dans une classe.
- Respecter les consignes et la signalétique mises en place.
- Garder une attitude responsable.





En cas de symptômes:

- Regagner son domicile.
- Faire le coronacheck ou consulter son médecin traitant.

Attention : une décision de mise en quarantaine ou de placement en isolement d'élèves ou de maîtres relève du seul Médecin cantonal ou de son Office.

La Direction est tenue au respect du secret médical.

